

Service des délégations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1971)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après avoir examiné toutes ces demandes, le SIR a donné, en 1971, 187 007 réponses, sous forme de certificats d'incarcération et de résidence, d'actes de décès (établis par le Bureau d'état civil spécial sis également à Arolsen), de documents ayant trait à des cas de maladie, de rapports, de réponses positives et négatives, de lettres explicatives ainsi que de photocopies. En 1970, le nombre de ces réponses s'était élevé à 169 106. Cette augmentation s'explique par les nouveaux documents que le SIR a recueillis et où il a pu puiser des informations complémentaires relatives aux demandes soumises précédemment.

En ce qui concerne l'établissement des fiches de référence, pour les documents anciens et nouvellement acquis, 1 158 591 fiches ont été classées en 1971 dans le fichier central. A la fin de l'année, celui-ci comprenait 36 millions de fiches.

Enfin, mentionnons que l'acquisition de nouveaux documents provenant des camps de concentration, de la Gestapo, des prisons et autres lieux de détention, ainsi que de documents d'ordre général a été, comme les années précédentes, très importante.

Service des délégations

En 1971, le Service des délégations a traité environ 260 offres de services. Sur ce nombre, près de 90 candidats ont été choisis, dont 43 ont effectivement participé aux deux cours de formation qui se sont déroulés à Cartigny (Genève), respectivement du 2 au 6 mai et du 17 au 21 octobre. Deux autres cours, destinés à 48 membres du « Groupe pour les missions internationales » (GMI), dirigé par M. René de Watteville à Berne, ont eu lieu du 9 au 11 avril et du 9 au 11 novembre. Notons qu'en plus des candidats sélectionnés par le CICR huit membres du GMI avaient déjà pris part au cours de mai.

Organisés en liaison avec l'Institut Henry-Dunant, ces cours doivent permettre aux futurs délégués d'acquérir une bonne connaissance de la mission du CICR et des Conventions de Genève. A cet effet, les candidats — qui ont au préalable reçu une documentation adéquate — participent non seulement à des cours théoriques, mais également à des exercices pratiques par groupes

(entretiens avec les autorités et les détenus ; démarches à effectuer en cas de conflits ; actions de secours, etc.). Outre l'histoire et l'organisation de la Croix-Rouge, le délégué et la délégation, d'autres cours plus spécialisés sont donnés sur le protocole, l'Agence centrale de recherches, l'hygiène tropicale. Avant son départ en mission, le candidat effectue encore un stage de plusieurs jours au siège du CICR.

Service des invalides de guerre

Outre ses deux missions en Jordanie ¹, M^{lle} Anny Pfirter, chef du service des invalides de guerre, s'est rendue, au mois d'avril 1971, en Iran et en République arabe du Yémen (RAY). Cette mission avait pour but, d'une part, de visiter le Centre de « réhabilitation » du CICR à Sanaa, d'autre part, d'organiser des stages de perfectionnement pour certains des techniciens yéménites y travaillant, en prévision du jour où celui-ci serait remis au Gouvernement de la RAY.

A cet effet, M^{lle} Pfirter s'est tout d'abord arrêtée en Iran, où elle a examiné avec la direction de l'« International Training Centre for Technical Orthopaedics » (ITC), à Téhéran, les possibilités et conditions d'admission en vue d'un stage de six mois pour deux techniciens orthopédistes yéménites, ayant reçu une formation de base au centre de réhabilitation du CICR à Sanaa.

A l'occasion de son séjour à Téhéran, M^{lle} Pfirter a également rendu visite à la Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran.

Tous ces entretiens se sont révélés très positifs : l'ITC a accepté de prendre en stage les deux techniciens yéménites, alors que le Lion-et-Soleil-Rouge a offert d'assurer les frais d'entretien et d'écolage de l'un deux. La bourse d'étude du second technicien a été couverte grâce à un don d'OXFAM et les deux étudiants yéménites ont pu commencer leur stage à Téhéran en juillet. Par la suite, l'OMS a offert encore trois bourses à des techniciens yéménites.

¹ Voir p. 60 du présent rapport.